



L'essentiel du CE Orange France Siège

Ordre du jour décembre 2017

Restauration : Bilan 2016.....	1
Emploi : Rapport du T3-2017.....	2
ASC : Le programme et les actions 2018	3
Les commissions du CE : Composition et missions.....	3
MarseilleSablier : Libération des locaux.....	4

Grâce à vos votes, lors des élections professionnelles du 7 novembre, **la CFE-CGC confirme avec 61,47% des voix, sa place de 1^{ère} organisation syndicale sur le périmètre Orange France Siège**. Si elle est la 1^{ère} organisation auprès des cadres, désormais majoritaires dans les effectifs de l'entreprise, elle a également gagné de très nombreux élu-e-s non cadres. Elle emporte le siège « cadres » au Conseil d'Administration d'Orange. Forts du poids que vous leur avez donné, vos élu-e-s et représentant-e-s continueront de défendre conjointement les personnels et la pérennité d'Orange, dans chacun de vos établissements comme au plus haut niveau de décision du Groupe.



Restauration : Bilan 2016

Préambule : La Restauration collective (cantines et tickets restaurant) est une Activité Sociale et Culturelle, dont la gestion dépend légalement des élus CE. Chez Orange, le budget annuel est d'environ 100 millions d'euros, soit 1 000 € par salarié. Certaines organisations syndicales ont choisi d'en confier la gestion à la Direction. Mais les actions menées par les seuls élus CFE-CGC ont démontré qu'une partie de l'argent était soustraite par la Direction, qui a été condamnée plusieurs fois à ce titre. Depuis 2007 la CFE CGC se bat pour que dans tous les CE où elle sera majoritaire, les élus reprennent le contrôle et la gestion des budgets de la restauration. Une fois de plus, la présentation du Bilan annuel, ne fait que renforcer la volonté de vos élus.

- Les dépenses s'élèvent à 93,53 M€, montant qui fluctue légèrement depuis 2013. Or elles devraient s'établir à 95,43 M€.
- Les frais de fonctionnement ont bondi de 131 % en 2016 vs 2015 et même 171% dans les RIE Orange.
- Les charges de fonctionnement pèsent trop fortement sur le budget et représente plus de 36% du budget en gestion déléguée. Les loyers explosent sans aucune justifications si ce n'est de servir de variable d'ajustement
- Il est indiqué que les loyers et charges locatives seraient en diminution par rapport à 2015, or à périmètre constant, nous constatons qu'ils ne baissent pas. Nous nous interrogeons sur la raison de refacturer une partie des taxes foncières alors qu'Orange n'est plus que locataire de ses bâtiments.
- Entre 2015 et 2016 le nombre de repas a baissé de 3,42%, sur le même rythme que l'année précédente. La diminution est sensible sur les RIE/RIA (3,3%) et pour les RIE Orange la baisse (4,72%) est plus élevée que la diminution des effectifs (-2,92%).
- Moins il y a de repas servis dans les restaurant Orange, plus les charges fixes augmentent et pèsent ainsi fortement sur le coût du repas. Rien n'est fait pour redynamiser la fréquentation de nos restaurants !

- Nous alertons la Direction sur le fait de trouver une solution pour pérenniser la restauration collective au sein du groupe.
- Baisse (6,8% vs 2,4% en 2015) du nombre de repas pris en subvention simple et une baisse moins significative (3,3% vs 4,6% en 2015) du nombre de repas pris en subvention majorée. Aujourd'hui, de nombreux salariés n'ont plus les moyens de se restaurer.
- Le prix moyen payé en caisse par les salariés dans les RIE Orange a augmenté de 5,84% (vs + 4,4% en 2015) alors que le document indique les prix de l'alimentaire n'ont pas augmenté entre 2015 et 2016.

Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC trouvent inacceptable d'avoir un bilan 2016 en fin d'année 2017. Cela ne permet en aucun cas de pouvoir influencer sur la politique de restauration pour l'année en cours. Une fois de plus le bilan ne comporte aucun élément, spécifique à notre périmètre OFS : ni sur les salariés ni sur les restaurants. Nous regrettons, comme lors de la présentation du bilan 2015, que le pôle restauration continue de gérer le budget (qui lui est délégué par les CE rappelons-le) avec une vision simpliste qui se résume juste à tenter de dépenser à tout prix le budget restauration (équivalent à 2,26% de la masse salariale). De même, la plupart de nos questions sont restés sans réponse.

Ce pilotage n'est en aucun cas réalisé dans l'intérêt des salariés, qui ne voient d'amélioration ni dans leur assiette ni sur leur ticket de caisse. Il devient urgent de reprendre le contrôle et la gestion des budgets de la restauration comme l'a fait le CE de SCE (à majorité CFE CGC). Cette reprise en main du budget a déjà eu deux effets positifs sur nos collègues SCE: la subvention majorée pour tous les salariés (c'est plus simple et ça évite les fraudes) et l'augmentation du compte personnel ASC.

La résolution adoptée en séance réaffirme notre position et demande la reprise par les élus du CE OFS de la gestion des budgets de la restauration.

Vote des élus : Résolution adoptée

- Pour : 9 [CFE-CGC : 9]
- Abstention : 2 [CFDT : 2]
- Contre :

Emploi : Rapport du T3-2017

✓ Rapport trimestriel

Les effectifs

- tendance depuis début année (9 mois) : en CDI baisse de 1,7 %, stabilité en CDD et Alternants
- Stagiaires : effet de saisonnalité avec pic en juin

Répartition des effectifs par niveau CCNT

- Niveau E : majoritaire avec 1650 salariés sur 3400
- Niveau F : 880
- Dbis : 3^{ème} catégorie avec un peu plus de 500 personnes

Répartition classique compte tenu que nous sommes sur une activité Siège

Le taux de féminisation reste très équilibré

La répartition par bassin d'emplois : un taux de 90% (900 CDI) des effectifs sur l'Île de France suivi ensuite par les bassins Sud-Ouest, Centre-Est et Sud.

Répartition par domaine

- Clients (2200 personnes sur 3400)
- Fonctions support (com., RH)

Par ailleurs, nous avons aujourd'hui 276 salariés en TPS dont 63 en TPS Mécénat et 213 en TPS classique

Analyse de la CFE-CGC

Ces rapports se limitent à la juxtaposition d'une liste de tableaux, de chiffres sans réellement de sens global ni d'analyse des tendances. De plus, et cela est révélateur des réelles intentions de la direction, cette dernière ne souhaite pas nous diffuser les éléments chiffrés au format Excel, ce qui en simplifierait l'analyse. Nous attendons plus d'éléments dans les prochains rapports emplois.

ASC : Le programme et les actions 2018

Le programme ASC 2018

Dans la continuité du programme de 2017, les élus ont voté le programme pour l'année 2018. Au plus tard fin Janvier 2018, vous pourrez bénéficier de votre compte Tadoo.

Les nouveautés du programme

- Vacances enfants : mise en place d'un compte unique pour l'ensemble des enfants avec un montant global à dépenser, soit pour un ou plusieurs enfants.
- Garde d'enfants : retour à l'application des règles Urssaf, à savoir pour les enfants de 0 à 6 ans
- Décès d'un ouvrant-droit, le CE reversera aux ayant-droit le solde restant sur son compte

Les premières actions 2018

- Reprise de la gestion du budget Restauration
- Reprise de la gestion du budget versé au CCUES par la direction pour le financement des associations dites « Historiques » communes à la Poste et Orange
- Réaffirmation du non reversement au CCUES d'une partie du budget
- Reprise de la délégation de gestion des aides pécuniaires

Vote des élu(e)s : **Résolutions adoptées**

- Consulter [le relevé de décision](#) sur le site du CE

Analyse de la CFE-CGC

Comme nous vous l'avons promis, nous entamons immédiatement les actions pour défendre vos intérêts et vos subventions. Les élus CFE-CGC seront toujours présents pour une gestion optimale des budgets d'Activités Sociales et Culturelles

Les commissions du CE : Composition et missions

Les commissions sont pour certaines obligatoires (comme l'impose le code du travail), certaines conventionnelles (suite à un accord avec l'entreprise) ou temporaires (mises en place par les élus du CE sur des dossiers spécifiques)

Les élus ont voté ce jour la mise en place des commissions suivantes :

Information et Aide au Logement

Président : Sébastien BERTEAU

Membres : Jean-Luc GAZA – Marie Louise BRAUX – Dominique DE SPIRT - Ange Thierry YOBO – Jean François PAPIILLON

Missions : Faciliter l'accès des salariés à la propriété et à la location de logements (locaux d'habitation destinés à leur usage personnel)

Formation Professionnelle et Emploi & Métiers

Président : Laurent BOUARD

Membres : Guy DE VARAX, Thierry MAILLARD, Bahija SOUGRATI, Benoit BRUNOT, Pascal DOUCHEMENT

Missions : Préparer les délibérations du CE sur les thématiques de la formation professionnelle (bilans et orientations), en lien avec le rapport conventionnel de l'emploi et le rapport GPEC (analyse annuelle et trimestrielle). Elle peut être missionnée par les élus du CE dans le cadre de dossiers de réorganisation pour l'analyse des données RH du dossier

Economie et Evolution des marchés

Président : Jean-François PAPIILLON

Membres : Monique SAADOUN – Louis PASCAL – Olivier SOUBEYRAND – Anne-Laurence MULAR

Missions : Examine les informations concernant les chiffres liés aux résultats commerciaux des divisions d'OFS, et peut être sollicitée dans le cadre de dossiers de réorganisation pour l'analyse des données économiques du dossier

Egalité Professionnelle

Présidente : Monique SAADOUN

Membres : Brigitte GOFFINET – Christine MARTINI – Bertrand MANGOU

Missions : Etudie le rapport annuel relatif à la situation comparée des femmes et des hommes dans l'entreprise afin d'éclairer l'avis motivé que le CE devra rendre. Elle suivra les plans d'actions définis par la direction lors des rapports antérieurs et préconisera des actions si nécessaire.

Activités Sociales et Culturelles

Président : Michel CARLIER

Membres : Christine CRUZILLAC – Houda JAMILI – Ludovic LANDOIS

Missions : Définir et mettre en œuvre la politique ASC votée par le CE au bénéfice des salariés du périmètre. Propose des animations spécifiques si nécessaire

Marchés du CE

Président : Michel CARLIER

Membres : Franca LOSTYS – Sébastien BERTEAU

Missions : Eclairer le CE en comparant les propositions des fournisseurs et apporte aux élus les éléments nécessaires sur les choix des prestataires et des fournisseurs

Handicap

Présidente : Elisabeth DENYS

Membres : Karine SECRETANT – Laurent VAN CRAENENBROECK – Marie-Christine BOYER

Missions : Etudie le rapport annuel relatif au handicap dans l'entreprise afin d'éclairer l'avis motivé que le CE devra rendre. Accompagne les salariés handicapés si nécessaire dans la reconnaissance du handicap et suit les plans d'actions de l'entreprise pour favoriser l'intégration des salariés handicapés

Restauration

Présidente : Laurence DALBOUSSIÈRE

Membres : André LECOUBLE – Fatima HAMADI – Christophe BORIE

Missions : Assure le suivi qualitatif des restaurants fréquentés par les salariés du périmètre CE et propose des actions d'amélioration. S'assure de la bonne utilisation des budgets dédiés à la restauration, prépare le bilan annuel sur la restauration.

Suivi de la mise en œuvre de la réorganisation des Directions Nationales Grand Public

Président : Christophe RABIER

Membres : Vanessa GONZALEZ – Patricia QUEDEVILLE – Laurent BOUARD – Dominique BLOCH

Missions : Jusqu'en Juillet 2018, est chargé d'analyser les impacts et la bonne application des demandes votées en CE lors de la mise en œuvre de la nouvelle organisation

Redistribution des Espaces de Travail à Orange Village

Présidente : Catherine BOUCHER

Membres : Denis BOST – Guy DE VARAX – Xavier DAGRAS

Missions : piloter et suivre l'expertise sur le dossier tout au long du processus d'information

Vote des élus : Résolution adoptée

- Pour : 9 [CFE-CGC : 9]
- Abstention : 0
- Contre : 0

La décision du CE est adoptée à l'unanimité

Marseille Sablier : Libération des locaux

✓ information

Le site Marseille Sablier, composé de 5 bâtiments, arrive en fin de bail en décembre 2018. Les effectifs concernés par ce futur déménagement sont au nombre de 32. Par ailleurs les études de relocalisation portent actuellement sur les sites Orange de Marseille Centre /Nord.

Analyse de la CFE-CGC

LA CFE CGC demande que la DO SUD EST prenne en compte les besoins de nos salariés D'OFS présents sur le site de Marseille Sablier et étudie toutes les solutions possibles de relocalisation sur Marseille SUD.

Le dossier sera présenté en information consultation au CE OFS dès la prochaine séance de janvier 2018

Pour retrouver tous les documents présentés en séance  [accédez à Alfresco*](#)

**l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents*

vos élu-e-s CFE-CGC Orange au CE Orange France Siège



Xavier
PODEVIN
Secrétaire
06 87 60 86 75



Laurence
CLOIX
Trésorière
06 42 30 19 46



Denis
BOST
Trésorier Adj
06 40 40 45 45



Michel
CARLIER
Secrétaire Adj
06 45 02 55 21



Christophe
RABIER
Secrétaire Adj
06 72 95 72 57



Franca
LOSTYS
06 70 40 82 24
Toulon



Claudio
VERRECCHIA
06 82 55 71 40
Arcueil



Sébastien
BERTEAU
06 89 36 28 20
Lyon



Laurence
DALBOUSSIÈRE
06 30 55 59 97
Arcueil



Laurent
BOUARD
06 31 45 28 59
Lognes



Elisabeth
DENYS
06 78 06 09 51
Arcueil



Fatima
HAMADI
06 73 71 94 33
Arcueil



Patricia
QUEDEVILLE
06 88 26 31 59
Toulouse



Jean-François
PAPIILLON
06 08 80 61 41
Arcueil



Dominique
DE SPIRT
06 37 61 65 13
Arcueil



Anne Lise
LANGLOIS
06 84 52 33 90
Arcueil



Pascal
DOUCHEMENT
06 07 34 86 40
Bourgoin-Jallieu



Monique
SAADOUN
06 07 10 44 51
Arcueil

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15